

RAPPORT D'ACTIVITÉS

M. Henri Girard, Secrétaire général de l'Union Amicale des Maires du Calvados

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux et Régionaux, en attendant les futurs conseillers territoriaux, Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents d'établissements publics de coopération intercommunale, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, chers collègues, c'est toujours un plaisir partagé de nous retrouver chaque année à peu près à la même période, pour faire ensemble le point sur nos préoccupations communes, pour échanger informations et questions, pour traiter de sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur.

En cet automne 2009, le devenir de nos collectivités n'apparaît pas forcément comme un long fleuve tranquille. Il n'est pas réservé aux esprits torturés de se poser quelques questions. Notre Président nous a « gâtés » - si vous me permettez ce terme familier -, en invitant à notre assemblée générale Monsieur Gérard Larcher, deuxième personnage de l'Etat, Président du Sénat, assemblée qui a une vocation particulière à s'intéresser à l'organisation des territoires et à leur représentation.

Les sénateurs ne répètent-ils pas depuis toujours que le Sénat est le grand conseil des communes de France ? Le Sénat est l'émanation et le représentant des 36 000 communes de France. Merci, Monsieur le Président Ambroise Dupont, de permettre, ce matin, aux maires du Calvados de dialoguer avec le Président de l'assemblée parlementaire dans laquelle vous siégez.

Pour laisser à cet échange un temps suffisant, il nous a été demandé d'être brefs dans nos interventions statutaires. Je vais volontiers m'y conformer. Depuis l'assemblée générale du 17 novembre 2008, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises pour faire le point sur le fonctionnement de notre union amicale et débattre des nombreux sujets qui font l'actualité de nos communes et intercommunalités.

Les questions qui se posent aux élus sont tellement diverses et nombreuses que nous accordons à l'information une place éminente. Cette information prend plusieurs formes :

- 1 le *bulletin flash*, que vous connaissez bien, et dont la parution est à peu près mensuelle, dix numéros ayant été diffusés depuis la dernière assemblée générale. Cet outil simple est destiné à donner des informations rapides et à attirer l'attention sur des questions importantes. À titre d'illustration, et parmi les principaux sujets traités : les marchés publics, le versement anticipé du FCTVA, les nouvelles dispositions concernant la législation funéraire, le financement des raccordements au réseau électrique, les dispositions obligatoires en faveur du handicap, ainsi que des informations sur la pandémie grippale AH1N1 etc.

- 2 Autre moyen de sensibilisation : les réunions d'information. En avril, deux conférences ont eu lieu : l'une avec la Trésorerie Générale sur le thème « Trésorerie Générale et finances locales », l'autre avec le CAUE consacrée à « Organisation du territoire et développement durable ». Au mois de mai : réunion en collaboration avec le Centre de Gestion et le CNFPT sur la fonction publique territoriale. Le 6 juillet, deux sujets ont été

présentés aux présidents d'intercommunalités : une étude financière et fiscale des groupements de communes par Monsieur François Bergès, notre Trésorier Payeur Général, et un point sur « l'intercommunalité dans le projet de réforme des collectivités locales » par Madame Brachet de l'Association des Maires de France. Le 5 octobre, enfin, en partenariat avec Mairies 2000 et l'Ordre des géomètres experts, une réunion a été consacrée à la voirie communale.

Plusieurs de ces réunions se tiennent à Biéville-Beuville, et je pense que nous pouvons remercier notre collègue Dominique Vinot-Battistoni pour la compréhension dont il fait preuve. Merci, cher collègue.

Toujours au titre de l'information, je voudrais rapidement mentionner l'*Annuaire des maires et présidents de communautés de communes*, qui a été adressé à chacun de nous au mois de mars dernier, et rappeler la possibilité d'utiliser le site Internet de notre association.

Parmi les autres missions de notre amicale, l'activité de conseil continue de se développer. Outre la veille administrative et juridique des textes, il répond aux questions des élus et à leur demande de conseils. Ce service, mis en phase le 1^{er} juillet 2006 et assuré par Christophe Mouchel, est très apprécié. En effet, on est passé de 222 demandes en 2007 à 400 en 2008, et on peut dire que ce rythme se maintient en 2009. Nous craignons presque d'arriver à saturation.

Il ne faut pas oublier, non plus, les multiples tâches quotidiennes d'administration et de gestion. Quels sont les dossiers en cours suivis plus particulièrement aujourd'hui ? La réforme de la défense incendie, les contrats enfance jeunesse avec la CAF, le recensement, le projet du SDEC énergie de mettre en place un service pour répondre aux maires sur la desserte en électricité lors du dépôt de documents d'urbanisme, sujet principal de nos commissions locales d'information qui se sont terminées il y a très peu de temps. Parmi ces questions d'actualité, il y a aussi le financement du fonctionnement des écoles privées, la grippe toujours, et bien sûr la réforme territoriale.

Vous le voyez, même très rapidement, je me suis efforcé, à travers ce rapport, d'évoquer les principaux sujets et activités de la dernière année. Chacune et chacun de nous mesure bien l'importance de la tâche et la diversité des actions. C'est pourquoi je pense pouvoir remercier Mesdames Béatrice Turbatte et Michèle Maugeais ainsi que Monsieur Christophe Mouchel pour l'important travail qu'ils accomplissent chaque jour à notre service.

Mes chers collègues tout au long de l'année, notre union amicale s'est attachée à remplir aussi bien que possible ses missions et à les développer pour assurer le meilleur service à ses adhérents et entretenir l'esprit de convivialité propre à une amicale.

Pluraliste, ouverte à tous les maires et présidents d'EPCI à fiscalité propre, particulièrement représentative, comme le Président l'a rappelé tout à l'heure, puisqu'elle regroupe 681 communes sur 706, soit plus de 96 %, et 32 communautés sur 38, plus de 84 %. Votre association n'a jamais cessé d'être à l'écoute et au service des élus de nos collectivités locales. Je remercie notre Président, le Sénateur Ambroise Dupont, d'y veiller attentivement.

Je souhaite à chacune et à chacun de vous « courage », il en faut, et réussite dans ses multiples responsabilités et dans l'immédiat, une tonique et agréable journée.

Merci.